

Ordre des Experts Comptables de Tunisie

Optimisation du choix
des sources de
financement des
besoins des PME

Mr Nabil ABDELLATIF

Président

Ordre des Experts Comptables de Tunisie

I- DEFINITIONS ET CONTEXTE

II-LES BESOINS DE FINANCEMENT

III-LES DIFFICULTES

IV-LES SOURCES DE FINANCEMENT

**V-Rôle de l'Expert Comptable Accompagnateur
de Financement de la PME**

VI-RECOMMANDATIONS

I- Multitude des Définitions

- ▶ Art2 CII : « dont le coût d'investissement ne dépasse pas 30.000DT, fond de roulement compris, ».
- ▶ Communiqué CMF relatif à la définition de la notion des PME opérant dans les secteurs libres à la constitution (art21 bis du décret n°77-608, tel que modifié et complété par les textes subséquents et notamment par le décret n°2005-2397 du 31 Août 2005 ; « sont considérées comme petites et moyennes entreprises,, les entreprises dont les critères d'actifs immobilisés nets et d'effectif n'atteignent pas les seuils suivants :
 - Quatre millions de dinars (4MTND) en ce qui concerne le montant d'actifs immobilisés nets.
 - Et 300 personnes en ce qui concerne l'effectif total. »
- ▶ AFD un million TND d'actif

II- Situation des PME Tunisiennes

- En Tunisie, les PME représentent 92% du total des entreprises industrielles, ce qui invite toutes les parties concernées à "multiplier les efforts pour instaurer un climat permettant à ces PME de jouer le rôle d'un vecteur de création de richesse et d'emplois ».



- ❑ 86% des sociétés dans le pays sont unipersonnelles en 2010. Alors que l'ensemble des entreprises employant 100 personnes ou plus ne dépasse pas les 0,5%, mais 37% du marchés de emplois, soit plus que les entreprises unipersonnelles.
- ❑ En utilisant le Répertoire National des Entreprises, une base de données contenant des informations sur toutes les entreprises du secteur privé (hors agriculture en Tunisie), l'étude examine la performance des entreprises en termes de création d'emplois et de productivité.

Secteur privé

le secteur privé tunisien, souffre d'une stagnation structurelle, ce qui résulte d'une faiblesse de la compétitivité et de la productivité, avec des possibilités de croissance limitées dans le temps.

En raison de son contexte politique, la Tunisie a perdu six places au classement *Doing Business* de juin 2011, arrivant au 46ème rang.

-La Tunisie compte environ 12 000 entreprises privées de 10 employés ou plus. Parmi elles, 2 763 bénéficient du régime incitatif *offshore*, dont 35 % dans l'industrie textile et 18 % dans l'agroalimentaire. Sur 3 135 entreprises à participation étrangère, 2 454 relèvent des industries manufacturières, 380 des services, 158 du tourisme, 81 de l'agriculture et 62 de l'énergie, pour un total de près de 325 000 emplois

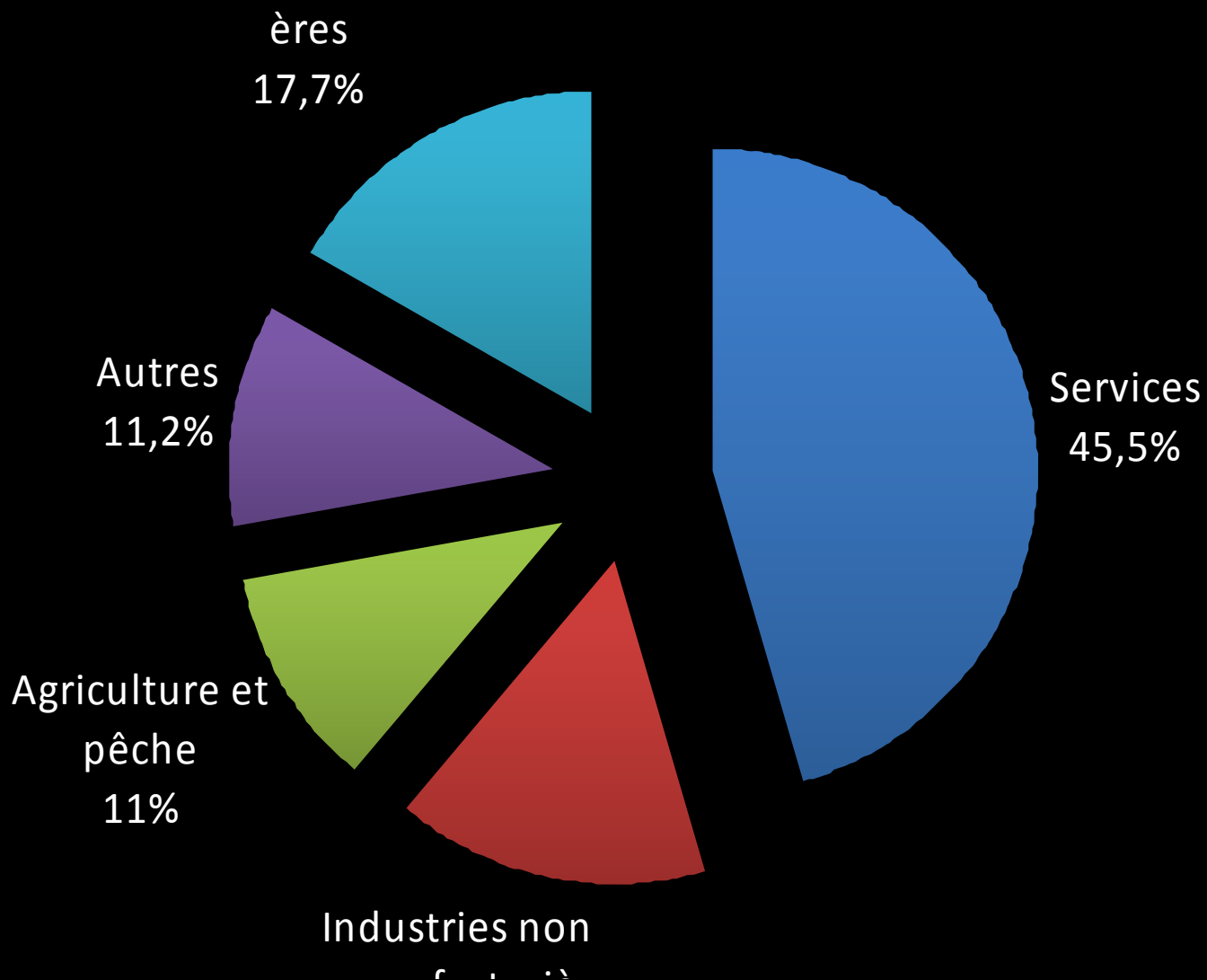
Secteur financier

Les banques apportent la principale source de financement du tissu productif en Tunisie.

➡ Les banques n'offrent pas de crédits, d'épargne ou d'assurances adaptés aux PME et aux jeunes promoteurs, et encore moins de produits destinés aux grands projets.

- Selon *Standard & Poor's*, les banques tunisiennes ont mis en place des provisionnements insuffisants pour la couverture des prêts à problèmes.
- Les autorités de régulation n'ont pas encore mis en œuvre les règles de Bâle pour identifier tous les risques.
- La supervision du secteur bancaire et sa régulation restent confonues.

Structure du PIB par Secteur (2010)





Sources de richesse

Sources de création de l'emploi

Sources de recherche et développement

Sources d'innovation

Sources d'export ...

lil- LES BESOINS DE FINANCEMENT des PME

- ❖ Les besoins liés au cycle d'investissement (immobilisation, le capital humain, les frais d'installation et de montage...)
- ❖ Les besoins liés au cycle d'exploitation (stocks, créances, besoin en fonds de roulement...)

➡ Le financement du cycle d'exploitation est une tâche fondamentale dans la gestion de l'entreprise dont la mauvaise gestion peut déséquilibrer sa situation à moyen et à long terme.

➡ Il ne faut pas financer des emplois par des ressources à court terme, ce qui crée un risque de déséquilibre dans la structure de financement.

- ▶ Anticiper les besoins pour préparer leur financement;
- ▶ Analyser les moyens de financement accessibles à la PME pour réaliser une étude de financement ;
- ▶ Évaluer la capacité de financement pour être en mesure de choisir le meilleur compromis.

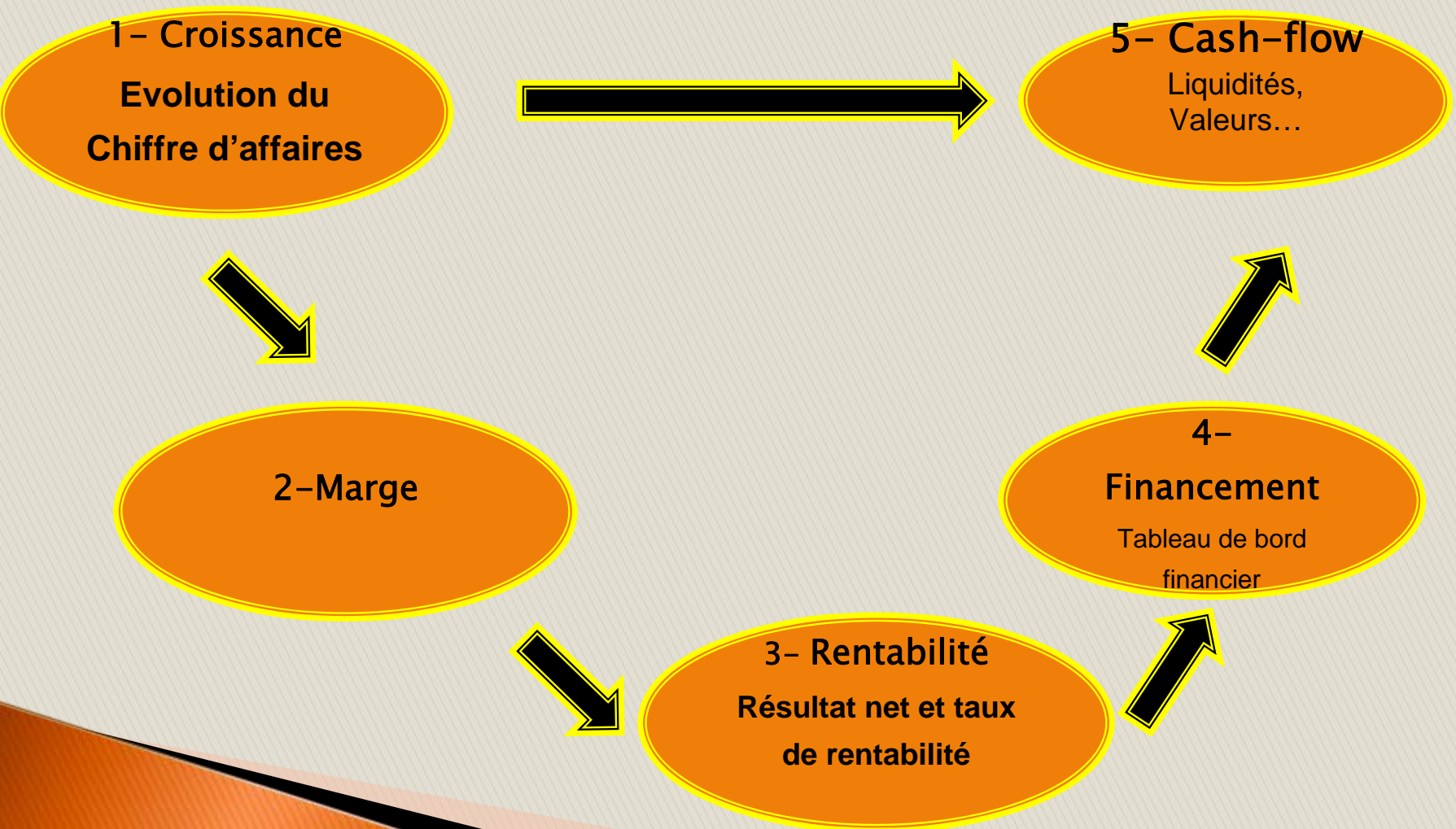


OBJECTIF

- Cerner les besoins en financement de la PME.
- établir une analyse financière et un business plan pour estimer la valeur, les forces et les faiblesses de l'entreprise afin d'améliorer la capacité de financement
- Décliner un tableau de bord financier.
- Définir une stratégie de financement adaptée à ses besoins

La stratégie de financement

La stratégie de financement est l'un des piliers de la création de la valeur dans l'entreprise déterminant son avenir de l'entreprise et sa capacité à anticiper sa croissance.



- ▶ **Taux d'endettement** : mesure le levier financier de l'entreprise.

- Il peut être calculé de deux manières :

$$\begin{array}{c}
 \text{(poids de} \\
 \text{la dette)}
 \end{array}
 \frac{\text{Dettes financières}}{\text{Total des capitaux employés}}
 \quad \Bigg| \quad
 \begin{array}{c}
 \text{(poids des} \\
 \text{fonds propres)}
 \end{array}
 \frac{\text{Capitaux propres}}{\text{Total des capitaux employés}}$$

Rappel : Total des capitaux employés = dettes financières + capitaux propres

- ▶ **Couverture des intérêts** :
$$\frac{\text{Excédent Brut d'Exploitation}}{\text{Intérêts d'emprunts}}$$

Multiple qui exprime le nombre de fois que la trésorerie d'exploitation (excédent brut d'exploitation) couvre le montant des intérêts ou charges financières.

- ▶ **Autonomie** :
$$\frac{\text{Capacité d'autofinancement}}{\text{Emprunts et dettes assimilées}}$$

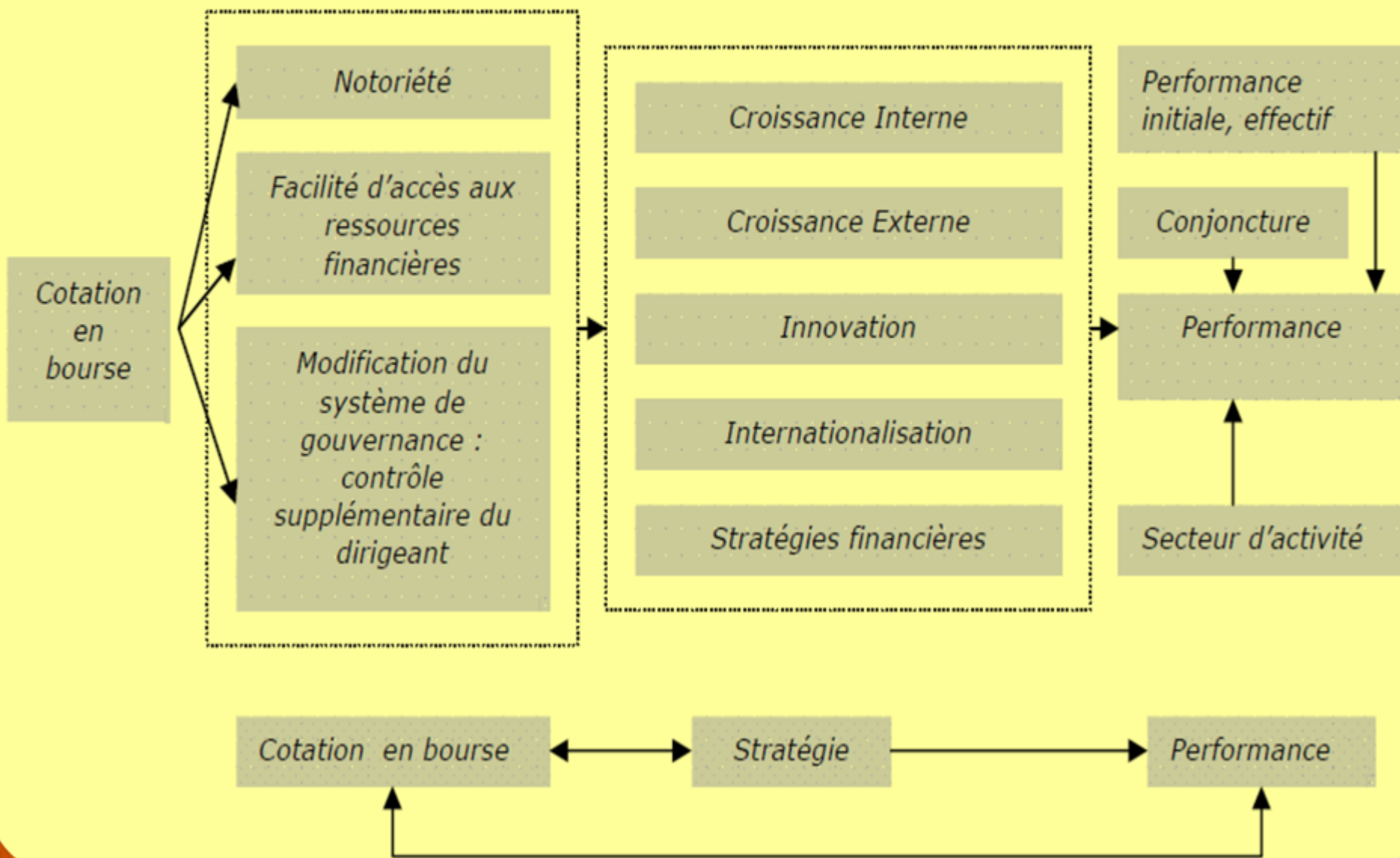
Rappel : capacité d'autofinancement = résultat net + dotations au provisions et amortissements - reprises.

IV-LES SOURCES DE FINANCEMENT

- ▶ Autofinancement
- ▶ SICAR
- ▶ BFPME:(cadre légal : Article 23 de la loi n°2004-90 du 31 décembre 2004 portant loi de finances pour l'année 2005)
- ▶ BTS: (cadre légal : loi n°97-87 du 29 décembre 1997 autorisant l'État à souscrire au capital de BTS)
- ▶ LEASING:(cadre légal : loi n°94-89 du 26 juillet 1994 relative au leasing)
- SOTUGAR:(un système de garantie)
- Marché alternatif (schéma 1) : réservé surtout aux petites et moyennes entreprises ayant des perspectives prometteuses
- CDC

Schéma 1. Effet de la cotation sur la performance des PME

Source : la gouvernance par le marché financier et la performance, FADIL, N.,



CAPITAL INVESTISSEMENT

- La nouvelle loi du Capital Investissement (99-100-octobre 2011) a apporté certaines améliorations relatives aux dysfonctionnement de l'activité.
- Le Capital Investissement est un levier de croissance et de développement important pour la Tunisie.
- Les SICAR et les FCPR continuent à investir malgré le contexte économique et social assez délicat.
- Le Capital Investissement est un mode de financement en fonds propres d'entreprises non cotées quelque soit son stade de développement.

PHASE D'INTERVENTION DU CAPITAL INVESTISSEMENT

➤ **CAPITAL AMORÇAGE**

➔ Consiste en l'apport de capitaux propres à des entreprises en cours de création et qui présentent un fort potentiel de croissance.

➔ **CAPITAL RISQUE**

Prises de participation, temporaires et minoritaires dans des entreprises non cotées nouvelles ou en phase de création afin de dégager ultérieurement des plus-values.

➤ **CAPITAL DÉVELOPPEMENT**

➔ Investissement en fonds propres d'une entreprise à fort potentiel ayant déjà atteint la maturité et destiné à permettre une nouvelle phase de développement.

➤ **CAPITAL TRANSMISSION**

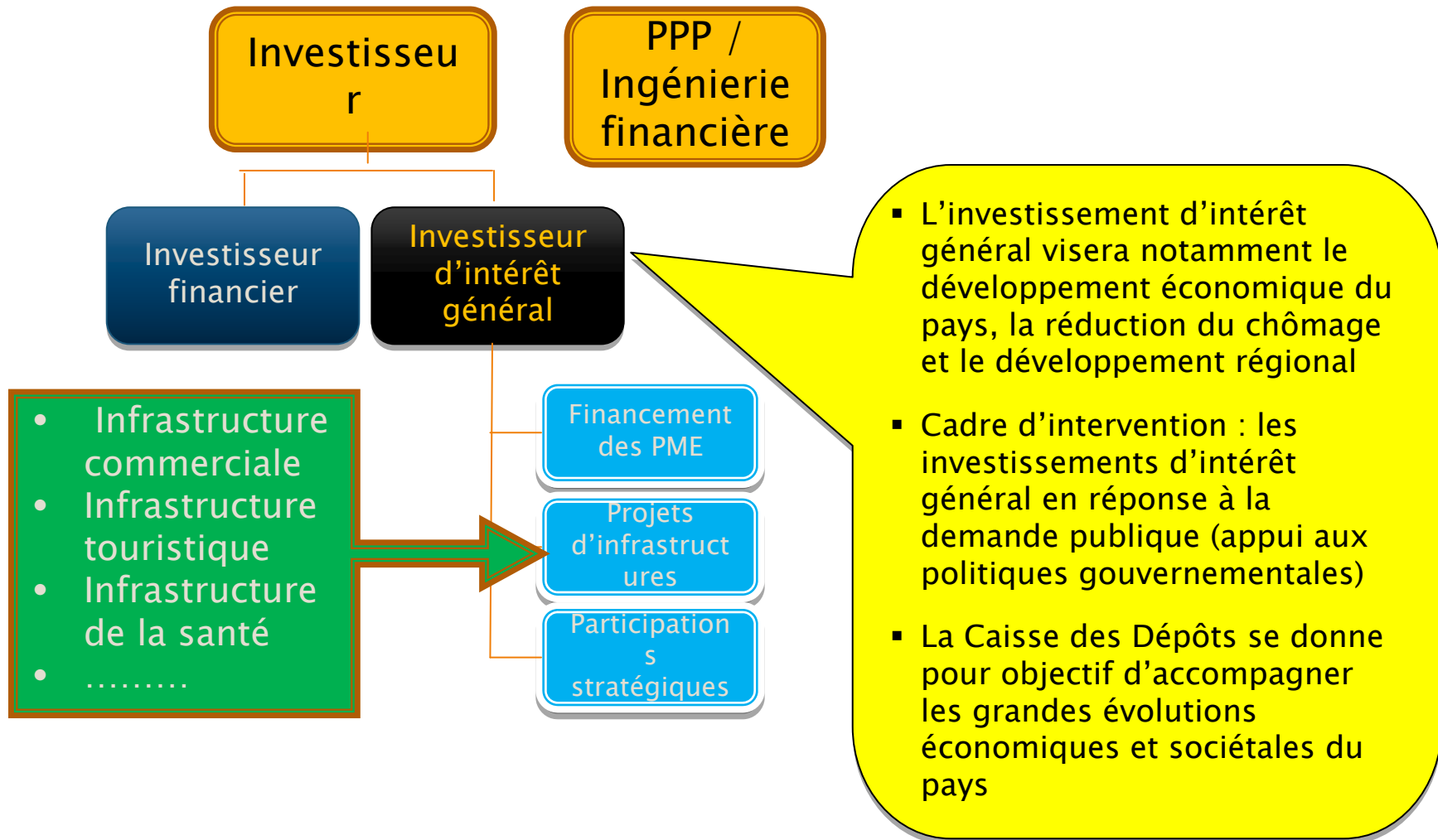
➔ Financement (avec effet de levier) de la cession d'une entreprise non cotée établie de longue date, souvent à l'occasion du départ à la retraite du dirigeant fondateur, ou encore d'un renouvellement des cadres dirigeants.

- ▶ Favoriser la **promotion des entrepreneurs** ;
- ▶ Encourager la **création et le développement des PME**
- ▶ Mise en œuvre des mesures d'incitation à la décentralisation des investissements dans le domaine industriel.
- ▶ Cette initiative des années 70 a permis de doter la Tunisie d'un tissu industriel et d'une jeune génération d'industriels.

L'ESSAIMAGE

- ▶ L'essaimage, stratégique ou social d'une PME en Tunisie;
- ▶ Loi n° 2005-56 du 18 juillet 2005, relative à l'essaimage des entreprises économiques « **L'essaimage est tout encouragement ou assistance qu'une entreprise économique accorde à des promoteurs issus de son personnel ou venant de l'extérieur pour les inciter à créer des entreprises indépendantes ou à poursuivre une activité qu'elle exerçait elle-même auparavant** »
- **Les bénéficiaires :**
 - ▶ Les porteurs d'idées de projets.
 - ▶ Peu importe qu'ils soient ou non du personnel de l'entreprise essaimeuse / mère.

Financement près de la CDC



Financement des marchés Publics dédiés aux PE

- L'acheteur public réserve annuellement aux petites entreprises un pourcentage dans la limite de 20% de la valeur prévisionnelle des marchés :
 - de travaux, de fourniture de biens et de services, d'études.
- L'acheteur public :
 - établit un programme des marchés à réserver aux petites entreprises.
 - le notifie accompagné du calendrier prévisionnel d'exécution à l'ONMP.
 - dans un délai ne dépassant pas le 31 Janvier de chaque année.
- ▶ L'acheteur public établit à la fin de chaque année un rapport sur les marchés attribués aux petites entreprises comprenant notamment:
 - une comparaison de la valeur de ces marchés avec les prévisions.
 - une évaluation des conditions d'exécution.

Actions BCT:

Objectif :

- ❖ Faire bénéficier les PME de la tendance baissière des taux par :
 - ✓ Une plus grande transparence
 - ✓ L'amélioration de la qualité de l'information financière
 - ✓ Le renforcement de leur dispositif d'évaluation de risques de crédit

Conséquence sur les banques:

- ❖ Baisse des marges d'intermédiation du fait de l'intensification de la concurrence et de la baisse des taux d'intérêts .
- ❖ Amélioration des revenus hors intermédiation et baisse du coût du risque .

Actions Lignes de crédit dédiées pour le Financement de la restructuration des PME (exemple Ligne AFD)

▶ **Le financement des PME** : l'AFD met en place d'outils de garantie pour faciliter l'accès des PME à des financements bancaires. Elle soutient également, la SOTUGAR à travers la création d'un fonds de garantie dédié aux jeunes créateurs d'entreprises.

* **Objectif Global**

Conforter la compétitivité des entreprises par l'amélioration de leur structure financière, par la sécurisation de l'équilibre de leur bilan et par l'Amélioration de la transparence de leur gestion.

* **Objectifs spécifiques et Impacts attendus**

▶ Renforcer les fonds propres et les ressources longues des PME

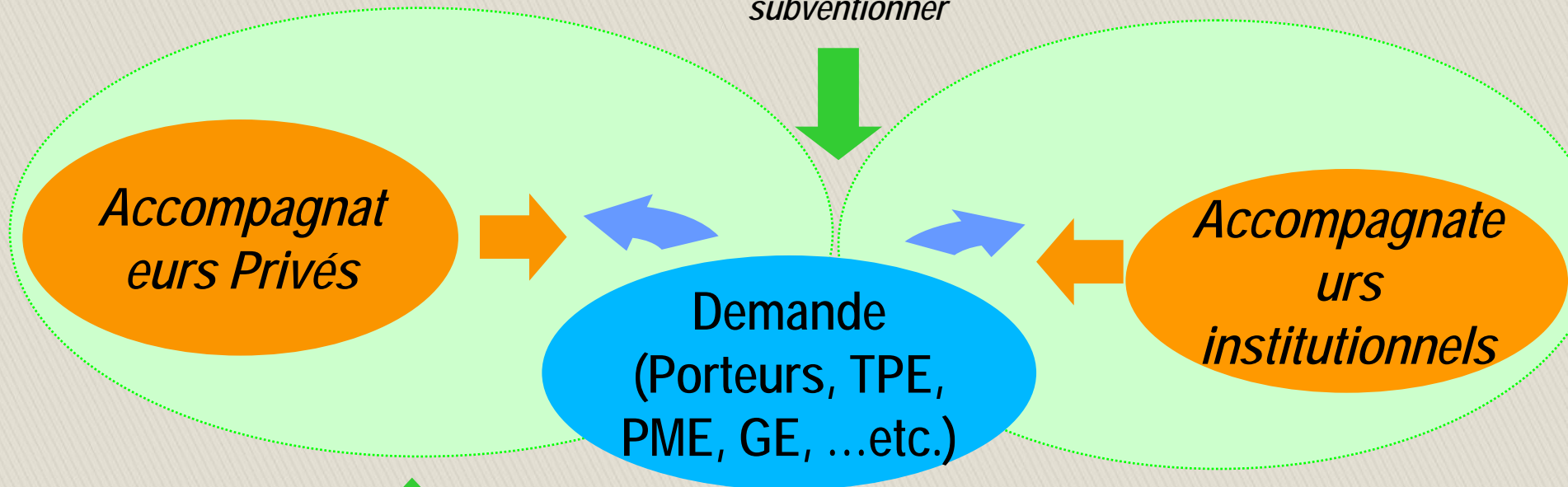
▶ Inciter les banques à s'engager dans le financement du haut de bilan des PME

▶ Contribuer à la promotion de la culture bancaire de financement des PME

V- Rôle de l'Expert Comptable Accompagnateur de Financement de la PME

Stimulation & Subvention

Stimuler l'expression de la demande de services d'appui et les subventionner



Renforcement

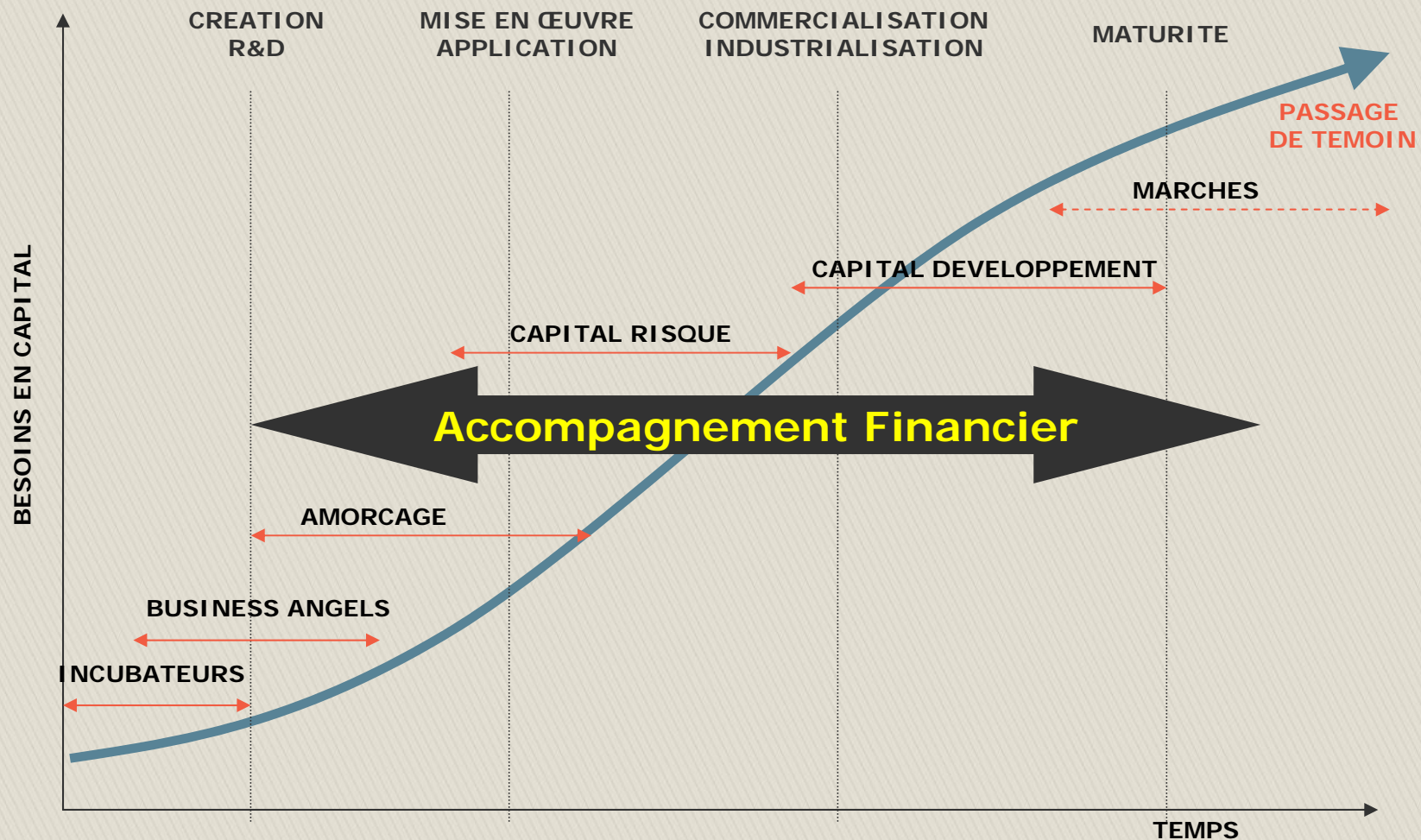
Renforcer l'offre de services d'appui

Promotion

Faciliter l'accès aux services financiers



- ❖ La profession participe dans le financement direct des porteurs des projets
- ❖ La profession élabore des outils et des standards de bonne gouvernance des PME
- ❖ La profession concourt dans l'orientation vers la culture de financement des PME et des TPE
- ❖ La profession assiste dans la création des projets : **Pépinières d'entreprises, Chèques services, Réseau des experts en création des TPE, Centres d'Affaires,**
- ❖ La profession assiste dans la croissance des projets : **Centres de Gestion Agréés (CGA) , Restructuration (200AFD, JBIC), Mise à niveau , Introduction en bourse (Marché alternatif)**
- ❖ La profession assiste dans le redressement et le sauvetage des projets: **Bourse de reprise et de transmission des PME**
- ❖ L'expert comptable est le conseiller de l'entreprise. A cet effet, il est incessamment appelé à assister la firme (Grande, PME ou TPE) quelque soit son stade de vie.



Accompagnements Financiers & cycles de vie des projets

VI- RECOMMANDATIONS

- 
- ❑ Renforcer les fonds propres : **FONAPRAM, FOPRODI, SICAR, fonds d'amorçage, Le Marché Alternatif**

Le Marché Alternatif → **il faut encourager les PME à se faire coter à la bourse** (pratiques de bonne gouvernance; Garantir la pérennité de l'entreprise et faciliter la transmission.)

- ❑ Renforcer le système bancaire (Scoring,)
- ❑ Instauration d'un nouveau système de garantie
- ❑ Encadrement financier au profit du chef d'entreprise
- ❑ Allègement des procédures administratives ;
- ❑ Encouragement des sociétés de capital-risque;
- ❑ Politique de soutien efficace et ciblée aux PME ;

- ❑ L'État doit jouer un rôle de rapprochement entre les besoins de financement des PME et les crédits limités mis à leur disposition par les banques;
- ❑ Identification et suivi des PME, assistance à la formulation de la demande de service;
- ❑ Externalisation et travaux de modération des services bancaires;
- ❑ Apporter des conseils ciblés à la PME pour optimiser sa gestion et créer de la valeur (exp: sensibiliser les chefs de l'entreprise sur l'importance de tableau de bord financier pour le pilotage et le suivi de sa stratégie financière) ...
- ❑ Refonte de la législation de redressement des entreprises en difficultés.
- ❑ Refonte des incitations fiscales et sociales et financières
- ❑ Requêtes de de Financement par des lignes de crédit dédiées

- ❑ Résoudre les difficultés de recouvrement (Les obstacles tenant à la pratique judiciaire : absence de dispositif de gestion et de cession des créances ; déficiences dans l'organisation interne des entreprises créancières pour le suivi du contentieux de recouvrement ; inefficacité des procédures de prévention et de traitement de l'insolvabilité.
- ❑ Nécessité de réformer d'urgence des PME : afin de catalyser la création d'emplois et la croissance des entreprises.

Merci,

